

GRAND PARIS EXPRESS : Lignes 16 -17 sud et tronçon Mairie de St Ouen-St Denis Pleyel de la ligne 14 nord

[Préfecture de la Région d'Ile de France](#) - 11/03/2014 10:45:00

Consultation de l'Autorité environnementale et lancement de l'enquête publique par la préfecture de région.

Le dossier d'enquête publique du Grand Paris Express relatif aux lignes 16 et 17 sud, reliant les gares de Saint-Denis Pleyel à Noisy-Champs via Le Bourget RER, et le tronçon entre Mairie de Saint-Ouen et Saint-Denis Pleyel de l'extension de la ligne 14 au nord, a été transmis, le 7 mars, à l'Autorité environnementale, qui dispose de trois mois pour rendre son avis sur ce dossier, avant que celui-ci puisse être soumis à enquête publique.



Le préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, est en charge de l'organisation de l'enquête publique. Il a, à ce titre, constaté le caractère complet du dossier, élaboré par la Société du Grand Paris.

34 réunions de comité de pilotage ont été organisées localement avec les élus et partenaires du projet afin de définir les caractéristiques de ces lignes (tracé et insertion des stations).

La Société du Grand Paris a également organisé, en fin d'année dernière, une concertation renforcée avec les habitants : entre le 18 novembre et le 18 décembre 2013, 12 réunions publiques ont été organisées dans les communes concernées par ces lignes, réunissant près de 2 200 personnes.

S'ouvre désormais une phase d'instruction, durant laquelle seront recueillis les avis de l'ensemble des organismes, établissements et administrations concernés par le projet, en particulier les services de l'État, le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, le Commissariat général à l'investissement et l'Autorité environnementale. À l'issue de cette phase d'instruction, le préfet de région saisira la présidente du tribunal administratif de Paris afin que celui-ci désigne une commission d'enquête, en perspective de l'organisation de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet.

Après l'enquête publique organisée en novembre et décembre 2013 sur la ligne 15 sud, qui a abouti à un avis favorable unanime de la commission d'enquête, la mise en oeuvre de la feuille de route définie par le Premier ministre le 6 mars 2013 se poursuit selon le calendrier annoncé.

La mise en service des lignes 16 et 17 sud du Grand Paris Express et de l'extension de la ligne 14 nord entre Mairie de Saint-Ouen et Saint-Denis Pleyel, longues de 29 km et comprenant 9 nouvelles gares, est prévue à l'horizon 2023. Dès son ouverture, entre 150 000 et 200 000 voyageurs emprunteront chaque jour la ligne entre Noisy-Champs et Saint-Denis Pleyel et bénéficieront alors d'une amélioration considérable de leurs conditions de déplacements.